

flexado

Conditions générales de Flexado B.V.
dénommée ci-après Flexado.
- versie 2021.v.1

Les conditions néerlandaises de Flexado B.V. sont toujours décisives. La traduction en français n'est pas effectuée par un traducteur juré et est uniquement à considérer comme une traduction textuelle des conditions néerlandaises. Il est impossible de faire recours à la traduction en justice.

Article 1

Services

- 1.1 Flexado B.V. : prestataire des services sur site. Flexado est domiciliée à 5405AH, Liessentstraat 9a Uden et est enregistrée auprès de la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 53180712.
- 1.2 Le client : la personne physique ou morale avec laquelle Flexado a conclu un contrat ou à laquelle Flexado a émis une offre.
- 1.3 Le site : le lieu où Flexado offre les services, les lieux de travail flexibles, le service postal (adresse postale professionnelle et service bureau) et des espaces de réunion au client, le site est géré par un partenaire business de Flexado.
- 1.4 Les services : les services offerts par Flexado, spécifiés entre autres dans les conditions spécifiques.
- 1.5 Partenaire commercial : le propriétaire/gestionnaire du site et le prestataire d'autres services.
- 1.6 Les conditions spécifiques : les conditions qui applicables sur un ou plusieurs services de Flexado.
- 1.7 Le contrat : l'offre acceptée (en ligne) par le client de façon numérique entre Flexado et le client.

Article 2

Applicabilité des conditions générales et conditions spécifiques

- 2.1 Par l'acceptation d'un (ou plusieurs) contrat(s) en ligne, les présentes conditions générales constituent une partie intégrale du (des) contrat(s) entre le client et Flexado. Des conditions générales éventuellement utilisées par le client sont explicitement déclinées.
- 2.2 Les conditions spécifiques sont valables en plus des présentes conditions générales pour le service concerné.

Article 3

Services

- 3.1 Flexado offre un ou plusieurs services, par le biais d'un partenaire commercial ou pas.
- 3.2 Les conditions et les prix des services sont spécifiés dans le contrat en ligne, ainsi que dans les conditions spécifiques faisant intégralement partie du contrat.
- 3.3 Si vous optez pour une fréquence de paiement de plus de trois mois, alors la durée du contrat est égale à la fréquence de paiement choisie.
Par exemple : si vous optez pour une fréquence de paiement de 12 mois, alors la durée du contrat est également de douze mois. Si le contrat n'est pas résilié ou pas à temps, alors le contrat est automatiquement prolongé de la même durée. Le contrat a un délai de résiliation de trois mois calendaires entiers avant la fin du contrat (prolongé).
- 3.4 Le client peut, le cas échéant, utiliser les autres sites et services offerts par Flexado, selon les prix et conditions valables pour ce site et ces services concernés. Le client est au courant que les tarifs et/ou conditions peuvent différer par site et service.
- 3.5 Flexado met à disposition des services au client sous réserve de l'autorisation du partenaire commercial.
- 3.6 Si Flexado ou le partenaire commercial de Flexado ont des objections contre la conclusion d'un contrat avec un certain client, Flexado ne pourra pas conclure ou résilier le contrat avec le client concerné.
- 3.7 Flexado a toujours le droit, sans communication de la raison, de refuser des clients par ses raisons motivées ou de résilier entretemps le contrat.

Article 4

Caution, facturation et paiement

- 4.1 Dès qu'un contrat est conclu entre le client et Flexado, le client est tenu de payer une caution à hauteur du double du montant mensuel convenu, ainsi que les frais de démarrage de 65 €, TVA exclue, par virement sur un compte bancaire à indiquer sur les factures par Flexado. Cette caution sert à la sécurité de paiement de tout ce que Flexado peut demander ou recevoir du client. Le client veillera toujours à ce qu'un montant à hauteur de 2 factures mensuelles moyennes comme caution soit en possession de Flexado. Il n'y a pas d'intérêt sur la caution et pas de TVA non plus.
- 4.2 Flexado est habilitée à envoyer les factures par voie numérique (à conditions d'autorisation par la loi).
- 4.3 En plus de la caution, le client est également tenu de payer la première facture à délai d'avance.
- 4.4 Les factures à délai reçues par la suite de Flexado doivent être payées dans les 14 jours suivant la date de facturation.
- 4.5 Les montants payés d'avance par le client ne sont pas restitués. Même en cas de résiliation entretemps du contrat entre le client et Flexado, il n'y a pas de restitution des montants payés d'avance.
- 4.6 Si le client ne paie pas à temps à Flexado, après que le client soit mis en demeure et que le délai concerné est dépassé, sans que le client ait répondu à ses obligations, Flexado peut effectuer un « arrêt de service »
Cela signifie que Flexado et le partenaire commercial de Flexado sont habilités à cesser immédiatement leur prestation de services.
- 4.7 La caution est remboursée dans les 60 jours suivant la fin du rapport juridique entre le client et Flexado, à condition que toutes les créances exigibles soient payées par le client. Si le client n'a pas encore satisfait toutes ses dettes à Flexado, ces dettes seront d'abord calculées avec la caution. Une éventuelle dette restante doit être payée le plus vite possible, mais au plus tard dans les 7 jours après la fin du contrat. Une éventuelle caution restante sera remboursée sur un compte bancaire à indiquer par le client.
- 4.8 Flexado est habilitée à augmenter annuellement les frais conformément à l'indice d'adaptation du loyer CBS.
- 4.9 Si vous utilisez une des possibilités de paiement liées au site web ou à la facture de Flexado, celle-ci sera traitée par le prestataire de paiement Mollie.

Article 5

Résiliation/fin

- 5.1 Le(s) contrat(s) peut (peuvent) être résilié(s) par les deux parties par écrit ou par e-mail en tenant compte d'un délai de résiliation de 3 mois calendaires entiers à la fin d'un mois calendaire, sauf en cas d'accords différents par écrit.
- 5.2 Flexado est habilitée à résilier immédiatement, sans tenir compte d'un délai de résiliation, un contrat en cas de faillite ou de sursis de paiement du client ou si l'application de l'assainissement de dettes vis-à-vis du client est prononcée ou si le client liquide son entreprise ou en cas de saisie à charge du client.
- 5.3 Flexado peut également résilier immédiatement ce contrat sans tenir compte d'un délai de résiliation:
 - si le client ne paie pas à temps ses dettes exigibles,
 - si Flexado reçoit des réclamations au sujet du client,
 - si le client ne répond pas d'une autre façon à ses obligations.
- 5.4 Si Flexado met fin au contrat pour l'une des raisons précitées dans l'article 5.2 ou 5.3, l'obligation de paiement du client se termine à la fin de ce mois calendaire en cas de contrat d'une durée indéterminée et à la date finale convenue en cas de contrat d'une durée déterminée, sans que le client ait droit à la poursuite des services livrés.
- 5.5 Si la relation entre Flexado et le partenaire commercial prend fin, quelle qu'en soit la raison, Flexado est habilitée à mettre fin au contrat avec le client à la même date que celle à laquelle la relation entre Flexado et le partenaire commercial est terminée.
- 5.6 Sans préjudice de ce qui est précisé dans l'article 5.5, Flexado est habilitée à résilier le contrat avec le client si le partenaire commercial n'offre plus ses services, ou si le centre d'affaire est fermé. Le délai de résiliation est de plus d'1 mois, sauf si le partenaire commercial indique une date de fermeture antérieure.

Article 6

Responsabilité

- 6.1 La responsabilité de Flexado est limitée au dommage direct suite à un manquement qui lui est imputable, étant entendu que la responsabilité est au maximum du double du montant de facture net concernant les services en question avec un maximum de 2.500 €.

6.2 Le client est responsable envers Flexado et des tiers du dommage résultant du manquement du client. Le client préserve Flexado de demandes en dommages et intérêts étant la conséquence de ces manquements.

6.3 Flexado n'est jamais responsable de dommage indirect, dommage consécutif, de perte de volume ou de bénéfice etc., quel qu'en soit le nom.

Article 7

Autres

7.1 Il est interdit au client de conclure dans les 1 an suivant la fin du contrat sans l'autorisation de Flexado des contrats directs avec le partenaire commercial.

7.2 Le client garantit à Flexado qu'il n'utilisera pas des services octroyés sous ces conditions en contradiction avec la législation et la réglementation valables, pour des buts immoraux ou injurieux.

7.3 Il est interdit au client d'utiliser ou d'associer le nom de Flexado, entièrement ou partiellement, d'une quelconque façon, dans le cadre de ses activités commerciales.

7.4 Flexado est habilitée à modifier unilatéralement entretemps les conditions générales ainsi que les conditions spécifiques.

Article 8

Sanctions

8.1 Si le client agit en contradiction avec une obligation suite aux présentes conditions générales, conditions spécifiques ou un contrat ou des contrats qui pourraient résulter d'un rapport juridique existant ou futur, il paiera sans mise en demeure, pour chaque infraction, une amende immédiatement exigible, non susceptible d'intervention judiciaire, de 5.000 € sans préjudice du droit de Flexado d'exiger en plus une indemnité complète.

Article 9

Droit applicable

9.1 Le droit néerlandais s'applique sur tous les rapports juridiques entre le client et Flexado.

9.2 Tous les différends résultant d'un contrat conclu entre les parties ou de contrats en résultant ou de quelque rapport juridique existant ou futur seront jugés par le tribunal Midden Nederland.